

Admission postbac 2012

<http://www.admission-postbac.fr>

C'est quoi ?

Pour qui ?

Quand ?

Comment ?

? Un seul site pour vous inscrire dans l'enseignement supérieur

A partir de ce site, vous pouvez

[Vous informer sur les formations](#)

[Créer votre dossier électronique](#)

[Formuler vos candidatures](#)

[Constituer vos dossiers de candidature](#)

[Suivre vos dossiers de candidature](#)

[Recevoir votre proposition d'admission](#)

[Répondre à cette proposition](#)



Pour qui ?

Vous êtes scolarisé-e en terminale

ou

Vous êtes déjà titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent (si diplôme équivalent, informez-vous sur les conditions d'accès pour certaines formations)

Et pour les diplômes étrangers ?

Et vous souhaitez intégrer une 1^{ère} année de l'enseignement supérieur



Et pour les diplômes étrangers ?

Origine du diplôme	Formations sélectives (sauf DUT)	DUT	Ecoles d'architecture	Licence 1 ^{ère} année études de santé
Pays de l'union européenne	Admission PostBac	Admission PostBac	Admission PostBac	Admission PostBac
Autres pays	Admission PostBac	Campus France	Demande d'Admission Préalable (DAP) sur le site Campus France	Demande d'Admission Préalable (DAP) sur le site Campus France

Quand ?

1er décembre ouverture du site d'informations

20 janvier début des candidatures



20 mars fin des candidatures

2 avril date limite d'envoi des dossiers
et de validation des candidatures

31 mai date limite de classement des vœux

7 juin
21 juin Les 3 phases de réponse
14 juillet

Du 22 juin
au 15 septembre

Procédure
complémentaire



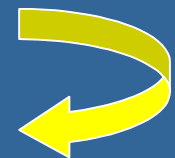
Comment ?

1^{ère} étape L'inscription par Internet

2^{ème} étape Constitution des dossiers de candidature

3^{ème} étape Résultats et réponses

4^{ème} étape L'inscription administrative



1er décembre 2011 : ouverture du site d'informations

Je m'informe sur

Les différentes filières de l'enseignement supérieur

Les formations

Les établissements

Je consulte la brochure régionale de l'ONISEP distribuée dans mon lycée

calendrier

Formations concernées

BTS, BTSA, CPGE, DCG, DMA, DTS, Classes de mise à niveau des lycées publics et privés sous contrat

BTSA en contrat d'apprentissage

Toutes les formations post bac des Universités : DCG, DEUST, DUT, Licences, PACES ...

Ecoles nationales supérieures d'architecture

Ecole supérieure d'art et de design de Saint Etienne

Formations d'ingénieurs (Dans l'académie de Lyon : ENISE, INSA, Polytech Lyon, TELECOM Saint Etienne, CPE, ECAM)

Ecoles de commerce (Dans l'académie de Lyon : Ecole de gestion et de commerce de l'Ain)

CPES de l'ENS de Lyon



Formations non concernées

Formations non concernées

De nombreuses écoles spécialisées (du secteur sanitaire et social, artistique, la plupart des écoles de commerce ...)

Les IEP (Instituts d'Etudes Politiques)

Les formations du **privé hors contrat**

Quelques formations d'ingénieurs

(dans l'académie de Lyon : **ISARA, ITECH**)

Les **BTS en contrat d'apprentissage**



Du 20 janvier au 20 mars 2012

L'inscription par Internet

Je crée mon dossier

Je saisis mes candidatures

Je classe mes vœux (jusqu'au 31 mai)

Je peux faire une simulation de bourse

calendrier

Du 20 janvier au 20 mars 2012

Je crée mon dossier / 1

Pour créer mon dossier, j'ai besoin de :

Une adresse électronique valide jusqu'en septembre

Mon n° INE (Identifiant National Elève). Ce numéro figure sur le relevé de notes des épreuves anticipées du bac ou sur les bulletins trimestriels. Il est indispensable si je suis scolarisé-e en terminale.

L'avis d'imposition 2010 de mes parents (si je fais une simulation d'attribution de bourse sur critères sociaux)

calendrier

Inscription

[...suite...](#)

Du 20 janvier au 20 mars 2012

Je crée mon dossier / 2

A la 1^{ère} connexion, j'entre mon INE et ma date de naissance

Si le site ne m'identifie pas, je m'adresse à mon établissement pour vérification de mon INE

Je reçois un numéro de dossier Admission PostBac et un code confidentiel. Je les conserve soigneusement tout au long de l'année.

Je saisis mon adresse e-mail sur laquelle je reçois un code d'activation à reporter sur mon dossier électronique

Je vérifie les informations sur ma scolarité actuelle et renseigne les informations qui me sont demandées

calendrier

Inscription

Je n'ai pas d'INE..

Du 20 janvier au 20 mars 2012

Je n'ai pas d'INE..

A la 1^{ère} connexion, je saisis ma date de naissance
Je coche « vous n'avez pas d'INE »
Et je rentre toutes les informations demandées...

calendrier

Inscription

Du 20 janvier au 20 mars 2012

Je saisis mes candidatures

J'utilise l'outil « Recherche de formations » pour sélectionner mes candidatures

Je peux formuler 36 candidatures au maximum, dont 12 par type de formation (BTS, CPGE, DUT, Licence...)

CPGE : 6 maximum par voie

Mise à Niveau Arts Appliqués (MANAA): 3 maximum

Formations d'ingénieurs : les candidatures sont comptabilisées par réseau d'écoles et non par établissement. Ex.: 1 candidature pour l'Insa peut se décliner en plusieurs vœux selon l'établissement choisi.

calendrier

Inscription

Et si j'oublie ?

Du 20 janvier au 20 mars 2012

36 candidatures au maximum dont :

FORMATIONS	Nombre de candidatures
CPGE* + CPES	12 maximum (6 par voie)
DUT	12 maximum
BTS + DMA + DTS	12 maximum
Licence + PACES + DEUST + DU	12 maximum
Ecoles d'ingénieurs Ecoles d'architecture	12 maximum (1 candidature par réseau, pour les écoles d'ingénieurs, qui se décline en plusieurs vœux)
Autres (DCG, Mise à niveau, Mise à niveau Arts Appliqués...)	12 maximum (3 seulement pour les MANAA)

* Vous pouvez pour une même candidature CPGE, classer 2 vœux différents l'un avec internat, l'autre sans internat.
Ces 2 vœux comptent pour 1 seule candidature

[calendrier](#)

[Inscription](#)

[Glossaire](#)

20 mars 2012



Fin des candidatures

Aucune saisie possible au-delà de cette date !



20 mars 2012

Et si j'oublie ?

Après le 20 mars
je ne peux plus saisir de nouvelles candidatures

Je dois attendre la procédure complémentaire
qui débute le 22 juin

calendrier

Inscription

Du 20 janvier au 31 mai 2012

Je classe mes vœux

Selon l'ordre de mes préférences

Sans autocensure ou calcul quant à mes chances d'être retenu-e car les établissements n'ont pas connaissance de l'ordre de mes vœux

Si je ne classe pas une formation, elle ne pourra jamais m'être proposée

Même si je ne formule qu'une candidature, je dois la classer

31 mai 2012

Date limite de classement des vœux

Aucune modification possible au-delà
de cette date !

calendrier

Inscription

Du 20 janvier au 2 avril 2012

Constitution des dossiers de candidature

Sûr-e de mes choix, je valide puis imprime chaque fiche de candidature (une fois validée, une candidature devient définitive)

Je prends connaissance, sur la fiche de candidature, des documents à joindre

Je constitue un dossier papier par formation demandée et je l'envoie à l'établissement (sauf pour celles qui ne demandent pas de dossier papier; elles sont identifiables par la mention « dossier électronique »)



Et si j'oublie ?

2 avril 2012 - Date limite d'envoi des dossiers

Et si j'oublie ?

Si j'oublie d'envoyer mes dossiers ou de renseigner mon dossier électronique, ma candidature ne sera pas examinée par la commission d'admission

Je ne pourrai pas avoir de proposition de la part de cette formation

[calendrier](#)

[Comment](#)

Je vérifie la réception de mes dossiers

« Dossier reçu et complet »

« Dossier non parvenu »

- Je m'adresse rapidement à l'établissement pour convenir d'un nouvel envoi

« Dossier incomplet »

- Je consulte la rubrique « suivi des dossiers »
- ou ma messagerie électronique
- ou la rubrique « contacts/mes messages »

Et j'envoie les documents qui manquent en urgence

A partir du 7 juin 2012, 3 phases d'admission

Troisième étape : proposition et réponse

A chaque phase, je peux avoir une seule proposition d'admission. Cette proposition correspond au vœu le mieux classé sur ma liste

Je dois répondre dans un délai de 120 h

*Date des phases
d'admission*

*4 réponses
possibles*

calendrier

Comment

Date des phases d'admission

	Proposition		Date limite pour la réponse	
1 ^{ère} phase	7 juin	14 h	12 juin	14 h
2 ^{ème} phase	21 juin	14 h	26 juin	14 h
3 ^{ème} phase	14 juillet	14 h	19 juillet	14 h

A partir du 7 juin 2012, 3 phases d'admission

Exemple de propositions

Vœux	Résultat des commissions	Proposition sur le site
V1 – CPGE PCSI	Non classé	Refusé par l'établissement
V2 – DUT Mesures physiques	Liste d'attente	En attente
V3 – Cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles	Classé	Proposition d'admission
V4 – DUT Chimie	Classé	Démission car vœu 3 proposé
V5 – Licence scientifique	Classé (pas de sélection)	Démission car vœu 3 proposé

Comment

Les 4 réponses possibles

« Oui définitif » **J'accepte** la proposition

« Oui, mais » **J'accepte** cette proposition
mais je maintiens ma demande pour les vœux
mieux placés où je suis en attente

« Non, mais » **Je refuse** cette proposition
mais je maintiens ma demande pour les vœux
mieux placés où je suis en attente

« Je renonce à tous mes vœux »



Et si j'oublie ?

A partir du 7 juin 2012, 3 phases d'admission

Et si j'oublie de répondre...

À la fin du délai imparti

Je suis **automatiquement** démissionné-e
de la procédure

Je n'aurai plus **aucune proposition
d'admission**

calendrier

Comment

Quatrième étape : Inscription administrative

Quand je répons « oui définitif » sur le site Admission PostBac, je ne suis pas encore inscrit-e

Je dois suivre les instructions données par l'établissement sur le site et surtout respecter les dates limite pour m'inscrire.



Du 22 juin au 15 septembre 2012

La procédure complémentaire

Je peux formuler de nouvelles candidatures

Mais seulement sur les formations

- où il reste des places
- et où je n'ai pas été refusé-e au cours de la procédure normale

Pour qui ?

calendrier

Comment

Du 22 juin au 15 septembre 2012

La procédure complémentaire : Pour qui ?

Ceux qui ont oublié de formuler des candidatures avant le 20 mars

Ceux qui n'ont pas eu de proposition d'admission, mais seulement si

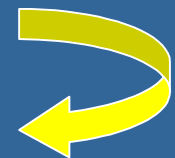
Ils n'ont pas refusé une proposition d'admission en procédure normale

calendrier

Comment

Glossaire

BTS	Brevet de technicien supérieur
BTSA	Brevet de technicien supérieur agricole
CPES	Classe préparatoire aux études supérieures
CPGE	Classe préparatoire aux grandes écoles
DCG	Diplôme de comptabilité et de gestion
DEUST	Diplôme d'études universitaires de sciences et technologies
DMA	Diplôme des métiers d'arts
DTS	Diplôme de technicien supérieur
DUT	Diplôme universitaire de technologie
IEP	Institut d'études politiques
PACES	1 ^{ère} année commune aux études de santé



Espace Inscription

[Identité](#) [Etat Civil](#) [Coordonnées](#) [Adresse e-mail](#) [Code confidentiel](#) [Représentants légaux](#) [Critères Sociaux](#)

Critères Sociaux

Année 2010 - 2011 :

Etes-vous actuellement boursier du gouvernement français ?

Non boursier

Nombre d'échelons ou de parts de bourses

Année 2011 - 2012 :

Informations

Les bourses d'enseignement supérieur sont attribuées plus largement que celles du secondaire.

Pour savoir si vous pouvez utilement faire une demande de bourse, complétez les trois champs suivants puis cliquez sur "Calcul de l'avis conditionnel d'attribution de bourse".

Revenu brut global ou déficit brut global de l'avis fiscal 2009 (en euros)

Veuillez indiquer le nombre de vos frères et soeurs encore à la charge de votre famille

Dont nombre de frères et soeurs scolarisés dans l'enseignement supérieur

Calcul de l'avis conditionnel d'attribution de bourse

Annuler

Enregistrer

